

Initiatives ministérielles

mesures pour fournir de l'aide par des moyens autres, qu'une subvention incontrôlée comme le tarif «à l'Est de», ces problèmes peuvent être résolus. En fait, la Commission des transports des provinces de l'Atlantique a proposé plusieurs mesures pour compenser le tort causé par cette subvention. Les députés devraient réfléchir à ces propositions comme le feront, j'en suis sûr, les députés de ce côté-ci de la Chambre.

L'argument capital est que même la Commission des transports des provinces de l'Atlantique reconnaît que la première chose à faire est de supprimer cette subvention. À mon avis, il est regrettable du point de vue de ceux concernés par les installations portuaires et l'industrie agricole que nous n'ayons pas parallèlement au projet de loi C-26 une proposition permettant de régler certains des problèmes qu'ont signalés la Commission et d'autres organismes. Cela viendra assurément par la suite.

Tant que la subvention au tarif de l'Est existera, rien ne changera. Les éleveurs de bétail de la Nouvelle-Écosse et des autres provinces de l'Atlantique ne sauront pas ce que leur réserve l'avenir, puisque personne n'a allégué que cette subvention apportait la solution au problème.

À l'heure actuelle, et je vais être très franc avec vous, la survie des silos des ports de Halifax et de Saint-Jean est sérieusement compromise. Je suis convaincu que tous les députés ministériels demanderont aux ministères de reconnaître l'existence de ce problème et de prendre les mesures qui s'imposent. Ils se rendent bien compte du problème que pose l'élevage du bétail aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse et du fait que ces agriculteurs ne sont pas compétitifs.

Je voudrais rappeler à la Chambre la situation que nous vivions avant le dépôt du budget en avril 1989. À l'époque, l'industrie agricole craignait beaucoup que le Programme d'aide au transport des céréales fourragères soit supprimé. Elle avait clairement laissé entendre qu'elle désirait le maintien de ce programme d'aide, ce qu'elle a obtenu grâce à ses démarches. Mais tout le monde, y compris le gouvernement, les membres de l'industrie et toutes les personnes concernées, savait bien que la solution au problème que posaient les céréales fourragères était l'autosuffisance. Si l'industrie pouvait produire elle-même les céréales fourragères dont elle avait besoin, le problème disparaîtrait.

Le gouvernement a mis sur pied un programme visant à encourager les éleveurs de bétail de la côte est à produire eux-mêmes les céréales fourragères dont ils ont besoin pour nourrir leurs animaux. Tout le monde pense que c'est la solution au problème. Dans le même ordre d'idées, la solution aux problèmes que connaissent les meuneries de la côte est, et en particulier les meuneries existantes ainsi que le silo qui assure le transport des céréales, des produits céréaliers et de la farine, réside dans d'autres programmes et d'autres formes d'aide.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi certains députés continuent de faire de l'obstruction et de chercher des moyens d'empêcher l'adoption du projet de loi. Aucun représentant de l'industrie ou d'ailleurs ne nous demande de maintenir les subventions «à l'Est de». Si la motion prévoyant le renvoi à six mois du projet de loi C-26 était adoptée, la subvention serait maintenue et rien ne serait réglé.

Je veux souligner encore une fois que le projet de loi C-26 tient compte des réalités dans les secteurs de l'agriculture, des ports et des meuneries.

M. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Quelle est votre solution de rechange?

M. Crosby: Si vous, en tant que député, craignez d'affronter la réalité, vous n'allez pas aider les Canadiens à résoudre leurs problèmes. C'est ce que nous avons vu à maintes reprises à la Chambre des communes.

Le Nouveau Parti démocratique et tous ses membres ne veulent pas faire face à la réalité. Ils veulent trouver une panacée. Ils prétendent qu'il existe des solutions simples à des problèmes compliqués. Ils veulent nationaliser la pauvreté et s'en faire un atout parce qu'ils savent que seuls les pauvres appuieront leur politique. S'ils parvenaient à enrichir toutes les régions du pays, ils perdraient leurs appuis. Leur popularité dépend des programmes d'assistance sociale et d'aide gouvernementale qu'ils veulent offrir aux gens. C'est ainsi qu'ils s'attirent des appuis.

• (1610)

Je ne pense pas que tout le monde à la Chambre comprenne que ce n'est pas la façon dont le gouvernement progressiste conservateur gagne des appuis. Nous le faisons en reconnaissant les réalités économiques d'un pays et en apportant des solutions aux problèmes pour préparer l'avenir.